



Ce que les promoteurs promettaient coté Parc

70 000 véhicules / jour

70µg/m³ de NO₂ en moyenne annuelle
(valeur limite directive UE 40µg/m³)

bruit nocturne supérieur à 65 dB



La réalité en 2015...

Nos objectifs pour 2019

Suivre les réalisations sur notre commune (écoles, cabinet médical, logements sociaux, crèche, sécurité, stationnement).

Peser autant que le peut une association pour une urbanisation raisonnée de notre commune dans le cadre du Plan Local d'Urbanisation

Lutter en partenariat avec A10 gratuite et d'autres Associations pour l'amélioration des conditions de circulation sur la RN20 et la gratuité de l'A10 de Dourdan aux Ulis.

Intervenir à nouveau auprès du Ministère de l'environnement contre la pollution de la RN 20

Pourquoi adhérer ?

Agir collectivement

Contre toute nuisance et dans l'intérêt de tous (bruit, pollution, incivilités, urbanisation ...)



Pour une amélioration du cadre de vie (préservation d'un équilibre habitat / espaces verts, réaménagement de la RN20, ..)

Pour un urbanisme raisonné (de faibles hauteurs d'immeubles, des espaces verts, une offre de transport et de services cohérents,...)

Pour faire valoir nos droits de citoyens à choisir notre environnement sur notre lieu de vie



S'informer, échanger

Sur les projets du territoire
Sur les travaux dans notre commune

Ne pas jeter sur la voie publique

BULLETIN D'ADHESION 2019

Nom : _____ Prénom : _____

Nombre de personnes habitant le foyer : _____ Code postal : _____

Adresse : _____

Localité : _____

Tel : _____ Email : _____

Cotisation versée : _____ Chèque : Espèces :

Participation minimale par foyer : 6 € Chèque à libeller à l'ordre de « Bien Vivre à La Ville du Bois ». Un reçu vous sera envoyé dès réception de votre adhésion